

REGLEMENT DE LA FRAGONETTE 2010

pour une équipe de 4

1 - INSCRIPTIONS

- .Le Raid nature multisports de LA FRAGONETTE est limité à 48 équipes de 4 personnes, sachant nager.
- .La Fragonette est ouvert à tous, hommes et femmes majeurs.
- .Chaque équipier devra porter un dossard fourni par l'organisateur, comportant le numéro de l'équipe.
- .L'inscription (inscription, ravitaillement, T-shirt et repas compris) est de 20 € par personne, soit 80 € par équipe. La date limite d'inscription, a été fixée au 25 juin. Nous vous encourageons donc à vous inscrire le plus tôt possible.
- .Elle ne sera effective qu'à réception complète du dossier d'inscription et paiement des frais d'inscription.
- .En cas de non participation à l'épreuve, les radeurs ne pourront prétendre à un éventuel remboursement.
- .Les concurrents doivent respecter impérativement le Code de la route, les propriétés privées et la nature.
- .La Fragonette n'est aucunement une compétition, et reste une épreuve conviviale où chacun participe à son rythme.

2 - LES ORGANISATEURS

- .La Fragonette est une commission au sein de la fraternelle saint charles de LA RABATELIERE, association régie sous le régime de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

3 - EQUIPEMENT , RAVITAILLEMENT ET MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

- .Matériel fourni : canoë - gilet de sauvetage - dossards
- .Les 2 vtt et les casques nécessaires à chaque équipe ne seront pas fournis. Chaque participant devra donc utiliser son vtt personnel.
- .Le ravitaillement sera fourni avant la première et troisième manche. Chaque concurrent aura accès gratuitement à la fin de la journée aux douches de la salle de sports sur le site de la crèche.

4 - SECURITE

- .Des secouristes seront présents pendant la manifestation. Tout manquement aux règles d'assistance à personne en danger sera sanctionné par la mise hors course.
- .Le port du casque VTT est obligatoire ainsi que le gilet de sauvetage en canoë.
- .Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route.

5 - RESPONSABILITE CIVILE

- .Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile organisateurs.
- .Les concurrents doivent présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de raid multisports de moins de 1 an ou une licence fédérale de sport en compétition FFCCO, FFA, FFTRI, valide et atteste savoir nager.
- .Tout concurrent participe sous sa propre responsabilité et doit être couvert par une assurance personnelle de responsabilité civile.
- .Le comité d'organisation décline toute responsabilité :
 - en cas d'accident provoqué par le non respect du code de la route ,
 - en cas de défaillance consécutive à un mauvais état de santé,
 - en cas de non respect des consignes de sécurité,
 - en cas de perte, de vol, de dégradation du matériel.
- .Chaque concurrent s'engage à ne chercher en aucun cas, dans le présent et dans l'avenir, la responsabilité des organisateurs en cas de perte, vols, dégradation de matériel ou suite à un accident durant l'épreuve voire une maladie relative à celle-ci.

6 - ABANDON

- .En cas d'abandon d'un concurrent, il ne pourra être remplacé que par un membre de son équipe, qui continuera donc à trois, chaque participant devant faire obligatoirement deux fois chaque épreuve, mais l'équipe ne sera pas classée.
- .En cas d'abandon de l'équipe, le capitaine devra prévenir impérativement dans les plus brefs délais l'organisation.

7 - MISE HORS COURSE

- .Toute infraction à ce règlement entraînera la mise hors course de l'équipe.

8 - DROIT A L'IMAGE

- .Les participants acceptent sans restriction l'utilisation de toute image et son, enregistrés pendant l'événement, sur une période indéfinie.
- .Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

9 - ACCEPTATION DU REGLEMENT

- .Les participants déclarent accepter le règlement de l'organisation dans sa totalité.

Pour info, voici le repas servi le midi (compris dans l'inscription):

Buffet de hors-d'œuvre

Escalope milanaise (escalope de poulet, pâtes et sauces tomate)

Fromage

Compote

Café

DOSSIER D'INSCRIPTION pour une équipe de 4
(à retourner complet avant le 25 juin 2010)

Nom de l'équipe	
------------------------	--

Concurrents	NOMS - Prénoms	Adresses complètes	Dates de naissance
n°1 (Capitaine)			
	Tel:	E-mail:	

n°2			
	Tel:	E-mail:	

n°3			
	Tel:	E-mail:	

n°4			
	Tel:	E-mail:	

Nous ci-dessus désignés:

1- Nous nous engageons à participer au Raid Nature «La Fragonette», organisé le samedi 3 juillet 2010 dans le parc du château, près de l'église.

2- Attestons savoir nager.

3- Certifions avoir pris connaissance du règlement émanant de l'organisation et nous engageons à respecter les clauses et à accepter toute décision du comité d'organisation.

4- Avons pris connaissance du fait que les dossards sont la propriété de La Fragonette et qu'il nous faut verser une caution de 10 € par dossards, soit 40 € par équipe.

Vous trouverez ci-joint, le dossier d'inscription accompagné de 2 chèques, un de 80 € (inscription, ravitaillement, T-shirt et repas) et un de 40 € (caution dossards) à l'ordre de La Fragonette - 85 La Rabatelière, pour couvrir les frais d'inscription de notre équipe à cette manifestation sportive, ainsi que 4 certificats médicaux, datant de moins de 1 an au 3 juillet 2010, de non-contre-indication à la pratique des différentes épreuves de La Fragonette.

Merci d'expédier ce formulaire avant le 25 juin à l'adresse suivante : **La Fragonette**
Yannis BORGET
99, Le Genêt
85 250 La Rabatelière

Signature des 4 participants (précédées de la mention « lu et approuvé »

Concurrent n°1

Concurrent n°2

Concurrent n°3

Concurrent n°4

Date:

Date:

Date:

Date: